RES COUMO THIL

Informa THIL

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

SOMMAIRE

Edito

Le 8 mai 1945

Conseil Municipal

Budget 2009

Etat Civil

CCSG

Histoire

Le mot des pitchouns

Dossier : Ecocolor

ZOOM

Associations

Jeux

L'église Saint-Laurent

N°70 - Juil/Août/Sept 2009

édito

Jean LEONARD,
Maire de Thil

Dans le courant des mois de février et de mars, un recensement de la population a eu lieu dans notre commune. Il en ressort que nous sommes maintenant 1123 habitants à Thil. Depuis 2006, date du dernier recensement, la population de notre village a augmenté de 128 personnes, soit de 12,9% en 3 ans (début 2006 nous étions 995).

Si le recensement de la population sert à l'administration à faire des statistiques, il permet aussi de déterminer la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) versée par l'Etat à la commune. Cette dotation correspond à un montant forfaitaire par habitant et représente 23,7% du budget de la commune. Aussi, je remercie vivement les Thilois de l'accueil réservé aux agents recenseurs et du fait, que chaque document renseigné et remis, serve au calcul du montant du financement revenant à la commune.

Comme vous pourrez le constater, lors du vote du budget fin mars, le Conseil municipal a souhaité limiter l'augmentation des impôts locaux au montant de l'inflation, soit à 2,6%. Conscient des difficultés que peuvent rencontrer certaines familles dans cette période morose, l'ensemble des Conseillers a en effet voulu ménager les finances des Thilois. Il convient de préciser que cette augmentation ne s'appliquera pas sur le montant des impôts mais sur le taux d'imposition, ce qui est bien moindre. Ainsi, la part communale de la taxe d'habitation passe de 12,40% à 12,52%, (ce qui ne fait que 0,12% d'augmentation), celle de la taxe foncière sur propriétés bâties de 12,27% à 12,39% et enfin, celle de la taxe foncière sur propriétés non bâties de 63,80% à 64,42%.

Thil a récemment été classé par un journal local, la troisième des communes du département de moins de 3 500 habitants, où le coût de la vie est la moins chère. Par cette décision du Conseil, il est possible que nous progressions encore dans ce classement.

Les beaux jours sont de retour, et les jeunes enfants vont pouvoir en profiter en s'amusant à l'aire de jeux sur la place du château. Cet emplacement a été choisi pour leur sécurité, aucun véhicule ne passant à proximité. Les plus grands pourront prochainement s'entraîner sur le nouveau terrain de tennis qui devrait pouvoir être construit durant l'été, les commissions « finances » et « travaux » travaillant actuellement sur ce dossier pour en activer la réalisation.

Dans le cadre du plan de relance gouvernemental, il est prévu de doter des écoles rurales (65 sur le département) d'une classe « numérique », constituée de 9 ordinateurs portables et d'un tableau numérique interactif, des logiciels nécessaires et d'actions de formation à destination des enseignants. Cette acquisition est subventionnée à hauteur de 9000 €, 80% pouvant en outre être octroyés pour la part excédant ce montant (aménagement des classes en accès internet, installation électrique, etc.). Un dossier de candidature a été constitué par la commission des écoles et Madame la Directrice de l'école élémentaire. Nous devrions savoir prochainement si nous sommes retenus, ce dont nous serions très heureux, ce projet constituant un réel plus pour les enfants du primaire tant en ce qui concerne la pédagogie que la maîtrise des nouvelles technologies.

Un seul regret à formuler, depuis quelques temps nous sommes victimes de dégradations : fleurs arrachées, tags sur le terrain de tennis, la salle des fêtes, vols à la maison des associations, à l'école maternelle et tentative de vol (carreau cassé) à l'école primaire, vols dans des maison du lotissement du Riouet 1, intrusions dans la cour de l'école primaire le week end. Les gendarmeries de Cadours et Grenade sont prévenues et vont accentuer leurs rondes. Espérons que les responsables de ces incivilités pourront être interpelés afin que nous retrouvions la tranquillité dans notre village.

Pensez, si vous vous absentez, à prévenir vos voisins et éventuellement à leur demander d'ouvrir les volets et de vider la boite à lettres.

Je vous souhaite, au nom du Conseil Municipal, de reposantes et agréables vacances.

Informathil

N°70 - Juillet Août Sept 2009
Bulletin municipal de la mairie de Thil
Tél.: 05 61 85 42 88
E-mail : mairie-thil@wanadoo.fr
Parution trimestrielle.
4 numéros par an.

Directeur de la publication :
Jean LEONARD

Directeur de la rédaction :
Audrey ISELY

Comité de rédaction :
Jean-Marc AGOSTINI
Michel COMBY
Céline FRAYARD
Ghislaine PISANI

Maquette - Réalisation :
Audrey ISELY

Impression :
Tirage : 600 exemplaires
Dépôt légal en cours

Le 8 mai 1945

Message de M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat à la Défense et aux anciens combattants

Journée nationale de commémoration du 8 mai

Photos : Henri BRESSOLLES

Nous commémorons aujourd'hui le 64ème anniversaire de la capitalisation de l'Allemagne nazie, le 8 mai 1945.

Cette journée nationale rappelle la victoire du camp Allié contre le nazisme. Elle marque également la fin des combats de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

Par l'ampleur des pertes humaines, des destructions matérielles et des souffrances infligées aux populations civiles, la Seconde Guerre mondiale se distingue de tous les autres conflits.

Elle s'illustre tristement par le mépris de l'humain.
Le système concentrationnaire mis en place par l'Allemagne nazie a fait reculer les frontières de la civilisation : les persécutions raciales, l'internement des populations civiles et l'horreur des camps d'extermination marquent le mépris de l'humain et le recul des valeurs héritées des Lumières.

Le 8 mai évoque ainsi la victoire des valeurs de la civilisation contre la barbarie, le triomphe de la démocratie contre le totalitarisme nazi.

Le 8 mai 1945, la France renaît de ses cendres. Elle efface la honte de la défaite et de l'Armistice de juin 1940.

Avec ses armées reconstituées, la France a participé pleinement à la victoire finale contre le nazisme. Elle n'a en réalité jamais cessé de combattre : à Londres, derrière le général de Gaulle, en France, dans les rangs de la résistance intérieure et partout ailleurs, sur terre, sur mer et dans les airs, des Français ont continué la lutte.

L'armée qui s'est élancée le 15 août 1944 vers les plages de Provence témoigne de cette unité retrouvée de la nation française à l'heure des grands défis. Eléments gaullistes de la 1ère Division Française Libre, combattants de l'armée d'Afrique, tirailleurs sénégalais, goumiers marocains, bataillon des Antilles, Forces Françaises de l'Intérieur : c'est toute la France qui est au rendez-vous pour la libération du territoire.

C'est cette France réunifiée que le Président de la République Nicolas Sarkozy a souhaité mettre à l'honneur cette année, en se rendant le 8 mai à la Nartelle afin d'y honorer la mémoire des combattants de Débarquement de Provence.

Le 8 mai 1945, à l'heure de la victoire, la France siège aux côtés des Alliés à la table des vainqueurs et reçoit la capitulation de l'Allemagne nazie. Le 8 mai 1945, la France retrouve sa souveraineté et l'intégrité de ses frontières. Le 8 mai 1945, la France retrouve également son âme.

De l'horreur de la guerre est né aussi un espoir : celui d'un monde de coopération et de paix entre les peuples. La création des Nations Unies et la construction européenne, initiée dans l'élan de la reconstruction morale et politique de l'après-guerre, concrétisent cette promesse.

Cette journée nationale de commémoration nous rappelle enfin que la mémoire de ces événements doit vivre, et qu'elle doit être transmise aux générations futures.

Aujourd'hui, les témoins, anciens résistants, déportés ou anciens combattants, sont toujours parmi nous pour effectuer ce nécessaire travail de mémoire.

Ainsi le 8 mai est également l'occasion pour nous, pour toute la Nation, de les honorer, en rappelant leurs engagements, leur courage et leurs sacrifices.

La journée nationale de commémoration du 8 mai occupe une place singulière dans l'ordre du souvenir.

Synonyme d'indicibles souffrances, cette journée du 8 mai nous rassemble également aujourd'hui autour de valeurs communes de liberté et de fraternité, qui demeurent au fondement même de notre contrat social et de notre identité.

Jean-Marie Bockel

INFO

LA VEILLE CITOYENNE

Nous allons très certainement avoir un bel été mais chaud.

Les personnes âgées sont vulnérables à la chaleur, surtout si elles sont seules, car souvent elles oublient de boire.

Les Thilois qui sont voisins ou connaissent des personnes âgées pourraient leur rendre visite pendant les chaleurs pour s'assurer de leur bonne santé, et signaler tout problème à la mairie.

Conseil municipal

MAIRIE DE THIL
COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

lundi 15 Juin 2009

1) Approbation du compte rendu du conseil municipal du 4 mai 2009

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du conseil municipal du 4 mai 2009 et celui-ci est approuvé par le conseil à l'unanimité.

2) Délibération et vote sur la construction des sanitaires de l'école primaire

Malgré l'urgence pour que les travaux soient réalisés pendant l'été la mairie n'est en possession que d'un seul devis (39 321.32€ H.T.) qui semble élevé pour la majorité des conseillers. Donc d'un commun accord Monsieur le Maire doit essayer d'obtenir un rabais et parallèlement, les Conseillers continueront de chercher des devis pour pouvoir faire effectuer les travaux au cas où l'entreprise n'accepterait pas de descendre son prix, et pour comparatif.

3) Délibération et vote pour le choix de l'organisme bancaire concernant l'emprunt pour divers travaux d'investissement

4) Délibération et vote pour l'autorisation au Maire de souscrire un emprunt

Il avait été décidé lors du vote du budget primitif 2009, de souscrire un emprunt afin de financer à hauteur de 80 % le montant hors taxes et hors subventions des investissements suivants : court de tennis – toilettes de l'école primaire – aire de jeux – et achat de matériel technique (balayeuse et canon d'irrigation).
Le conseil a donc approuvé de :

- de contracter un emprunt de 37 000 € à taux fixe classique sur une durée de dix ans pour financer ces divers travaux d'investissement,
- d'opter pour un remboursement à échéance trimestrielle,
- d'autoriser M. le Maire à retenir celui des trois organismes bancaires sollicités (Caisse d'Epargne, Crédit Agricole et Banque Populaire), offrant les meilleures conditions pour ce type de prêt,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cet emprunt auprès le l'organisme financier ainsi retenu.
- La recette a été inscrite sur le B.P. 2009 – en section d'investissement sur l'article 1641.

5) Débat sur le PADD

Cela suit son cours dans la mesure où une réunion institutionnelle a eu lieu le lundi 29 juin 2009 à 15 h 30 à la Salle du Conseil de la Mairie de Thil - avec les Personnes Publiques Associées (Préfecture, DDE, Chambre d'Agriculture, Chambre des Métiers, ATD, Maire des Communes avoisinantes etc…) durant laquelle leur a été remis le PADD de THIL. Ensuite une réunion publique se tiendra courant septembre et la période de zonage se fera en suivant.

6) Délibération et vote pour l'installation d'un panneau limitant la vitesse à 50 km/h Chemin de la Plaine

Monsieur le Maire fait part au Conseil que les riverains ont demandé à ce que la vitesse soit limitée à 50 km / h Chemin de la Plaine.
Après concertation, il s'avère que seules six habitations sont concernées - il a été rappelé que le même problème avait été soulevé Chemin de l'Oratoire – et qu'il avait été répondu qu'en agglomération la vitesse était limitée à 50 km / h –
Le Conseil demande à connaître le coût d'une signalisation verticale - ainsi que l'évaluation de la distance à protéger.
La question sera remise à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

7) Délibération et vote sur le montant du loyer de l'appartement du Presbytère

Afin que l'appartement de l'ancien Presbytère inoccupé depuis plusieurs années, puisse être loué, Monsieur le Maire a fait procéder

comme convenu à la pose d'un compteur gaz, d'un compteur eau et d'un interphone.
Le loyer de départ se montera à la somme de 500 € - les charges d'eau, d'électricité, de chauffage et du relèvement des ordures ménagères resteront à la charge du locataire.

8) Délibération et vote concernant une demande d'exonération de paiement de la redevance assainissement

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier reçu concernant une demande d'exonération de facture d'assainissement, suite à une fuite d'eau au compteur – les 425 m³ d'eau ne se seraient pas déversés dans le réseau assainissement.
Afin de pouvoir évaluer le montant dû au titre de l'assainissement pour l'année concernée, il sera demandé au propriétaire de fournir les factures d'eau des trois années antérieures.
Décision reportée lors d'un autre conseil.

9) Délibération et vote sur le déclassement du Chemin des Faoures

Décision reportée au prochain conseil

10) Délibération et vote pour l'achat de deux ordinateurs pour les écoles

Le conseil décide l'acquisition de deux ordinateurs pour le travail administratif des directrices des Ecoles maternelles et primaires pour un montant de 1 239.06€ T.T.C.. La Mairie sollicite l'aide financière du Conseil Général dans cet investissement.

11) Discussion et prise de position sur une demande d'habitants du Sabathérat

Les habitants du Sabathérat ayant un chemin d'accès commun, Ils souhaiteraient que ce chemin relève du domaine public et que la Commune en assure l'entretien.
Après concertation, l'Assemblée refuse de façon ferme et définitive d'accéder à cette demande, qui relève du domaine privé – (au même titre que les demandes reçues précédemment pour les lotissements de Pauillac du Clos de Goujos ou du Riouet).

12) Discussion et vote sur le nouveau devis de l'église

Après étude du descriptif de la première tranche du projet établi le 31 Octobre 2008, Il s'avère qu'un lot supplémentaire est à inclure dans la totalité des travaux : celui concernant l'éclairage intérieur de l'église, prévu dans une deuxième phase de travaux.
La nouvelle proposition élaborée le 20 Mai 2009 par Monsieur WITT Architecte domicilié au 24 Rue Pharaon à 31000 TOULOUSE – incluant ce lot, s'élève à la somme hors taxes, honoraires compris, de 826 064.80 € soit 987 973.50 € T.T.C.
La proposition ayant recueilli l'aval du Conseil, le Marché sera lancé à la rentrée de septembre et les travaux débuteront courant 2010.

13) Délibération et vote sur la remise en état de l'installation électrique de l'ancien appartement de l'instituteur

La possibilité d'utiliser l'ancien appartement de l'instituteur ayant été envisagé un devis de mise aux normes électriques a été demandé. Ce dernier se monte à la somme de 4 373.44 € H.T.. Les membres du conseil estiment que, d'autres travaux devant aussi être effectués pour pouvoir l'utiliser, nous ne pouvons les réaliser actuellement

14) Délibération et vote sur une demande faite par le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes n'a pu trouver de forains pour la fête locale des 24, 25 et 26 juillet. Il se propose donc de louer deux structures gonflables et demande à la Commune une participation financière de 50 %.
Le Conseil Municipal se prononce POUR à l'unanimité à condition qu'une participation symbolique soit demandée aux parents.

Information : Inauguration de l'Aire de Jeux

A l'occasion de Amus'thil l'aire de jeux située sur la place du château a été inaugurée vers 18h et s'est suivie d'un apéritif offert par la Mairie.

* Le compte rendu du Conseil Municipal transmis à la préfecture est consultable en mairie.

Budget communal 2009

Lors de sa séance du 24 mars 2009, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune, le budget du centre communal d'action sociale ainsi que le budget annexe « assainissement ». Ces documents décrivent pour l'année 2009 les prévisions de recettes et de dépenses en fonctionnement (opération de gestion courante se rapportant à l'exploitation des services communaux) et en investissement (opérations en capital, acquisition de biens durables, travaux de construction…). Ils s'analysent comme la traduction financière des projets portés par l'équipe municipale.

Bâti sur les résultats du précédent exercice, le budget primitif repose sur une situation financière saine, découlant des règles de bonne gestion appliquées durant le mandat précédent. Cette situation favorable permet d'envisager la réalisation de projets jusque là différés, malgré un contexte de forte réduction des dépenses publiques et de crise économique et financière.

S'élevant à 590 000 €, le budget de fonctionnement connaît une faible augmentation (2,33%). Il traduit la volonté de la municipalité de maîtriser les dépenses de fonctionnement et de limiter l'augmentation de la part communale du taux des taxes locales (+ 1%), en dépit de la diminution des subventions accordées par l'état (-7,13% pour la dotation globale de fonctionnement)

La répartition des dépenses s'effectue de la manière suivante :

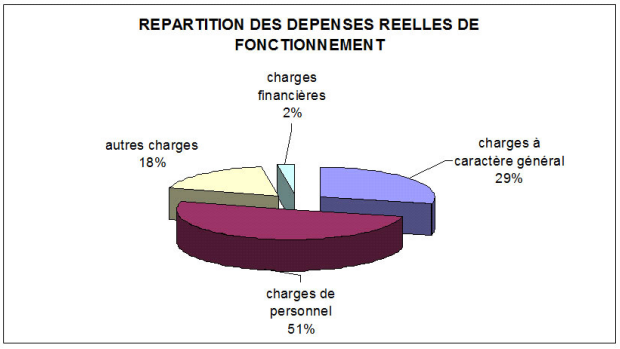

Les charges à caractère général correspondent aux achats divers, aux frais postaux, aux frais de télécommunications, à la consommation d'énergie, d'électricité, de combustibles, de carburants, à l'achat de fournitures scolaires, à l'entretien du matériel et des terrains…
La rubrique « autres charges » englobe les subventions versées aux associations ou organismes divers, la contribution au service incendie ainsi que les indemnités versées au maire et aux adjoints.

Les charges financières correspondent au remboursement des intérêts des emprunts souscrits.

L'excédent dégagé des recettes de fonctionnement s'élève à 136 777 €. Cet autofinancement permet la réalisation de différents projets d'investissement.

Les dépenses d'investissement inscrites au budget 2009 sont de 1 217 000 €. En nette augmentation (+ 170%), elles intègrent les travaux de réhabilitation de l'église Saint Laurent ainsi que différentes opérations d'investissement, dont le coût à vocation à être réparti sur plusieurs exercices.

Visant à rendre l'édifice au culte, les travaux de réhabilitation de l'Eglise Saint Laurent s'élèvent à 910 000 € TTC. Pour cette opération, le financement envisagé est le suivant :

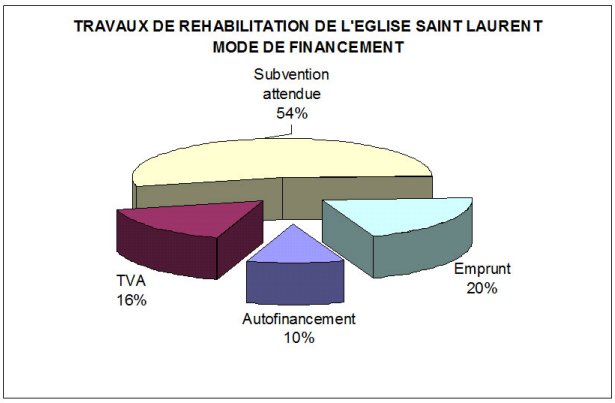

Les travaux portant sur des édifices cultuels pouvant être financés par le Conseil général à hauteur de 70% de leur montant HT, la subvention correspondante de 483 000 a été inscrite au budget.
La participation de la commune s'élèverait donc à 30%, celle-ci étant constituée :

- d'un autofinancement à hauteur de 95 000 € que permet de réaliser l'excédent de trésorerie,
- d'un recours à l'emprunt à hauteur de 185 000 € sur une durée de 25 ou 30 ans.

Toutefois, et dans la mesure où le versement de la subvention attendue comme le reversement de la TVA n'interviennent qu'à l'issue des travaux, il conviendra également de réaliser un emprunt à court terme (3 ans) concernant ces deux postes.

Les autres investissements inscrits au budget pour un montant de 263 000 € portent sur les opérations suivantes :

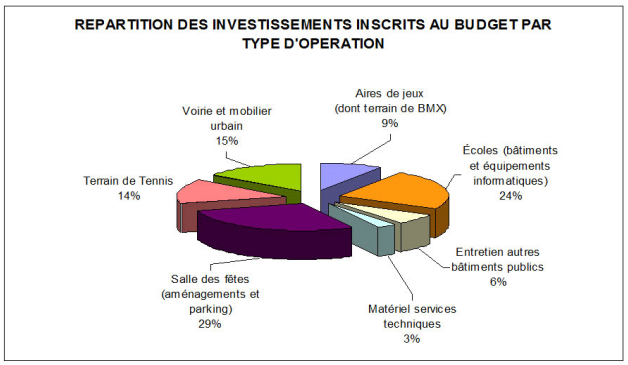

Pour une grande part de ces investissements, le choix du conseil a été :

- d'autofinancer les projets envisagés à hauteur de 20%
- de souscrire un emprunt pour les 80% restants (37 000 € au total).

Car si la commune dispose de la trésorerie nécessaire à la réalisation de ces opérations, il paraît souhaitable d'en répartir la charge sur plusieurs exercices budgétaires, afin de tenir compte de leur durée de vie (amortissement).

Enfin, dans l'optique de pouvoir disposer d'une trésorerie supplémentaire, la commune a souscrit, dans le cadre du plan de relance gouvernemental, une convention avec l'Etat lui permettant de bénéficier d'une rétrocession anticipée du fonds de compensation de la TVA. Elle pourra, ainsi, et à condition que les investissements au titre de l'année 2009 soient supérieurs à la moyenne des investissements réalisés ces quatre dernières années, percevoir la TVA sur les investissements réalisés en 2008, dès 2009. Sans cette mesure, cette recette n'aurait été perçue qu'en 2010.

Le budget « assainissement » a été reconduit dans ses grandes lignes (la section d'exploitation s'élève à 244 500 € ; la section d'investissement à 74 500 €). L'excédent cumulé a été provisionné, afin de permettre, dans l'avenir, une éventuelle extension des capacités de la station d'épuration.

En augmentation de 24%, le budget du Centre communal d'action sociale a quant à lui été fixé à 3395 €, afin de tenir compte du contexte économique et social difficile.

Nathalie GADEA
Vice-présidente de la Commission Finances

ETAT CIVIL

DÉCÉS :

- Robert SEGREVILLE, décédé le 14 mars 2009 à LAUNAC, âgé de 64 ans -
- Marie-Louise AYMES Veuve BOSC, décédée le 6 avril 2009 à son domicile au lieu-dit Garramine à THIL âgée de 99 ans –
- Jean LAFLEUR, décédé le 18 avril 2009 à THIL, âgé de 31 ans –
- Louis Lucien ALPHONSE, décédé le 12 mai 2009 à TOULOUSE – âgé de 97 ans -
- Virginie Joséphine Marie BOURGES, décédée le 17 mai 2009 à VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS, âgée de 85 ans -

NAISSANCES :

- Alvin ARTIS né le 3 avril 2009 à TOULOUSE, domicilié Rue du Riouet à THIL.
- Clara, Yvette, Thérèse RIVIERE née le 21 mai 2009 à TOULOUSE, domiciliée Route de Bellegarde à THIL.
- Arthur, David, Paul MAURY né le 21 juin 2009 à TOULOUSE, domicilié Chemin de la Burthe à THIL.
- Emma, Inès LEGAULT née le 26 juin 2009 à TOULOUSE, domiciliée Rue des Fossés à THIL.
- Anwen, Rhiannon ALLAWAY née le 2 juillet 2009 à TOULOUSE, domiciliée à THIL – Le Village.

MARIAGES :

- Yann Paul Eugène LEGAULT, Cuisinier en restauration avec Caroline, Françoise PEDRAZA Artisan coiffeuse, domiciliés Rue des Fossés à THIL - le 25 avril 2009 à THIL –
- Rodrigue Emmeric BECK, Electronicien avec Géraldine Félicienne Joseph LHEUREUX Mère au foyer, domiciliés Rue de la Liberté à THIL - le 2 mai 2009 à THIL –
- Cédric LIESSE, Technicien en télécommunication avec Christine PAYET Assistante de vie, domiciliés Résidence du Bois d'Auradé à THIL – le 16 mai 2009 à THIL –
- Victor José DE JESUS LOPES, Technicien piscines avec Christelle Sylvie CATALA Intérimaire, domiciliés Route de Caubiac à THIL – le 23 mai 2009 à THIL –
- Eric, Gérard, Ervin LEHMANN, Responsable qualité dans un bureau d'étude avec Marion, Laurence CONTE Préparatrice en pharmacie, domiciliés 13 Côteau de Pauillac à THIL – le 20 juin 2009 à THIL -
- Guillaume, Henri MATÉO, Responsable de Production avec Emilie, Lucie Yvette SABATIER Responsable qualité, domiciliés à THIL – Le Village -

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAVE & GARONNE

COLLECTE DE DECHETS DE SOINS PARTICULIERS

La Communauté de Communes Save & Garonne propose **depuis le 1er avril**, pour les usagers en automédication, la collecte des objets coupants, piquants et tranchants (seringues, aiguilles, lancettes). Cette collecte s'adresse aux particuliers produisant des DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risque Infectieux) qui résident sur le territoire de la Communauté de Communes.

Les usagers en auto-traitement pourront aller **retirer gratuitement des conteneurs** adaptés à ce type de déchets dans les pharmacies suivantes : **Grenade** : Pharmacie Bernon Ferrer, Grand Selve et Grand Sud, **Merville** : Pharmacie Combes, **Montaigut :** Pharmacie Gaston.

Après remplissage, les bénéficiaires devront **déposer les conteneurs**, bien fermés, **au laboratoire BIO4 à Grenade** (situé route de Toulouse) qui assurera le stockage des déchets.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter les Services Techniques de la Communauté de Communes Save & Garonne au **05 61 82 63 74** ou télécharger le guide d'utilisation de ce nouveau service sur notre site internet : **www.cc-saveetgaronne.fr**

LA CAMPAGNE DE FAUCHAGE 2009 SERA RAISONNEE!

La Communauté de Communes Save & Garonne s'est engagée dans la gestion différenciée des bords de routes. Une gestion plus écologique pour maintenir la biodiversité et réduire les matières organiques et les matériaux entraînés vers les cours d'eau.

Les talus et fossés qui bordent les routes regorgent bien souvent de vie, jusqu'à ce que leur entretien, pas forcément pertinent ni adéquat appauvrissent leur biodiversité.

A ce titre, pour 2009, la Communauté de communes expérimente le fauchage tardif. Yves Versapuech, Vice-président en charge de la voirie signale qu'il s'agit d'un procédé innovant en Haute-Garonne.

Objectif : ne pas faire moins, mais faire mieux.

Ces essais portent sur la hauteur de coupe, réglée entre 8 et 10 cm et sur la modification des périodes de fauchage, réalisées plus tardivement. Pourquoi ? **Au terme de 3 à 4 semaines, une herbe coupée à 15 cm n'est pas plus haute que celle coupée à 5 cm.**

Cet entretien moins intensif appelé "fauchage raisonné" s'inscrit dans la démarche de développement durable lancée par la Communauté de Communes.

Il faut rappeler que le choix du fauchage raisonné n'a pas d'incidence sur la sécurité des usagers : le fauchage des accotements et des zones dangereuses, tels les carrefours, les échangeurs ou les virages est maintenu autant que nécessaire pour assurer la visibilité.

Yves Versapuech

LE SPORT ET VOUS

La Communauté de Communes Save et Garonne mène actuellement une enquête afin de mieux connaître vos pratiques et vos attentes en équipements sportifs sur notre territoire.
Dans cette démarche, nous vous invitons dès la semaine prochaine à vous rendre sur le site Internet de la Communauté de Communes afin d'y remplir un bref questionnaire en ligne.

L'avis de chacun est important pour mettre en œuvre un projet qui vous ressemble.

LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

Le compostage des résidus de cuisine et de jardin permet de réduire jusqu'à 100 kg par an et par habitant le volume de notre poubelle sachant que chacun de nous produit environ 360kg de déchets chaque année.

Si vous aussi vous souhaitez réduire vos déchets et produire vous-même un compost de qualité naturel et gratuit, la Communauté de communes ***Save & Garonne*** peut vous accompagner dans cette démarche et vous proposer des composteurs de 280l et 400l au tarif de 10€ et 15€.

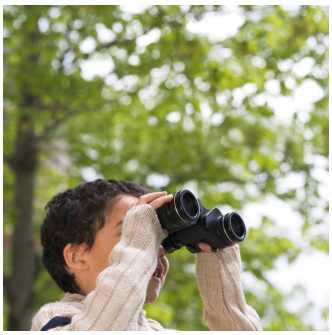

AGENDA 21 :

construire ensemble l'avenir de Save & Garonne

Cette démarche participative vient d'être lancée sur la Communauté de communes. Mais de quoi s'agit-il exactement ?

L'idée du développement durable a émergé dans les années 70/80, à partir du constat que le mode de croissance des pays riches épuisait les ressources naturelles et reléguait une grande partie de l'humanité dans la pauvreté.
Le développement durable, lui, recherche l'équilibre entre l'efficacité économique, l'épanouissement social et le respect de l'environnement, afin de lutter contre les inégalités.
En 1992, au Sommet de la Terre de Rio, les 173 Etats présents ont signé un programme d'actions pour le XXIe siècle appelé Agenda 21 : « *agenda* » signifie en latin « *ce qu'il faut faire* » et « *21* » désigne le XXIe siècle.
Les collectivités françaises ont alors été encouragées à s'engager dans cette démarche, en élaborant un Agenda 21 local, outil de mise en œuvre du développement durable à l'échelle d'un territoire, selon une méthode qui a fait ses preuves.

Une démarche en plusieurs étapes

Un état des lieux du fonctionnement du territoire est tout d'abord réalisé. Il permet de mettre en avant ses atouts et ses faiblesses et les thèmes à développer en vue d'un développement durable. Cet état des lieux « technique » est ensuite soumis à la concertation : celle-ci est menée avec l'ensemble de la population et les partenaires institutionnels. Elle permet de confirmer les attentes de la population qui ont pu émerger de l'état des lieux.
Puis, sur la base de ce diagnostic, on formalise des objectifs et le programme d'actions : il présente les actions choisies pour le territoire, avec pour chacune son maître d'ouvrage, son financement, ses indicateurs de suivi et son calendrier de mise en œuvre.
Enfin, au cours des années suivantes, les actions sont mises en œuvre et les indicateurs sont suivis de près pour mesurer si chaque action fonctionne, ou si il faut la modifier, la prolonger ou l'arrêter.

Et chez nous ?

En Save & Garonne, la démarche a été amorcée par la Communauté de communes depuis fin 2008, et l'état des lieux technique est en cours de finalisation.
Pour lancer la phase de concertation, tous les habitants des treize communes de la CCSG ont été invités à participer aux réunions publiques d'information sur l'Agenda 21 qui ont eu lieu aux mois de mai et juin derniers.

Ces réunions ont été organisées dans un esprit d'écoute, constructif et positif, puisque l'objectif est de proposer des actions allant dans le sens d'un développement durable, c'est-à-dire d'une recherche d'amélioration constante de la qualité de vie en Save & Garonne, pour aujourd'hui mais aussi pour les années à venir, pour nos enfants…et petits enfants.

Permanences JURIDIQUES

le 3ème mercredi du mois
de 14h à 17h
à la Communauté de communes Save & Garonne
Sur rendez-vous uniquement
05 61 82 85 55

Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), ces consultations juridiques **GRATUITES** s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit. Assurés par des avocats, ces entretiens ont pour but de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations et de les orienter dans leurs démarches.

PERMANENCES de Juillet à Décembre 2009,
de 14h à 17h :

Mercredi 15 juillet : Me M-E COLLIOU-GABILAN
Mercredi 16 septembre : Me Jacques ARRES
Mercredi 21 octobre : Me Françoise DUVERNEUIL
Mercredi 18 novembre : Me Armand COHEN-DRAI
Mercredi 16 décembre : Me M-E COLLIOU –GABILAN

Communauté de Communes **Save & Garonne**
Rue des Pyrénées. 31330 GRENADE
www.cc-saveetgaronne.fr
05 61 82 85 55

DEVELOPPONS DURABLEMENT

La Communauté de communes Save & Garonne lance du **22 juin au 22 août 2009**, un **concours photo sur le thème du développement durable,** ouvert à tout public pratiquant la photographie en amateur et comprend deux catégories : Jeunes (jusqu'à 12 ans) et Adultes (12 ans et plus)

Ce concours est l'occasion pour les nombreux photographes amateurs d'exprimer leur talent et leur sensibilité et de mettre en lumière notre cadre de vie.

Les trois thèmes proposés sont « **L'eau, c'est la vie** », « **Enfants, parents et grands-parents** » et « **Un métier, une richesse** ».

Chacun participant devra remettre une photo sur le thème choisi avant le 22 août.

Toutes les photos réalisées seront exposées le **29 août 2009** dans la cours de l'Office du Tourisme Intercommunal à Grenade, les prix seront décernés et remis à cette occasion :

- les visiteurs de l'exposition pourront voter pour le prix du public, tous thèmes confondus, dont le lot est un panier de produits locaux;
- puis le jury (élu et professionnels du tourisme et de la photo) décernera **deux Prix du Jury**, un pour la catégorie « Jeunes » et un pour la catégorie « Adultes » dont les lots sont un appareil photo numérique et un panier de produits locaux de Save & Garonne.

ATTRIBUTION DES PLACES EN CRECHE

Les conditions pour obtenir une place en crèche :

- Résider sur une des 13 communes du territoire de Save et Garonne (à la date d'entrée de l'enfant en crèche)

- Avoir fait, au préalable, une demande de place auprès de l'une des structures petite enfance du territoire (crèche de Merville, Grenade, Bretx, relais Assistantes Maternelles)

- Avoir votre dossier à jour lors de l'attribution des places (confirmation de la naissance de votre enfant, changement de situation professionnelle, reprise d'activité, déménagement etc…)

Important : la mise à jour de votre dossier se fait auprès de la structure qui a enregistré votre première demande de place.

Qui attribue les places en crèche?

- Une **commission indépendante** composée de professionnels de la petite enfance. Cette commission a pour vocation de garantir la plus grande objectivité dans l'attribution de places en crèches sur le territoire, dans un souci de **transparence et d'équité**.

Comment sont attribuées les places?

- Toutes les demandes de places examinées par la commission

- Les places sont attribuées en fonction de **plusieurs critères** (situation sociale, date de la demande, projet parental de préparation à la vie en collectivité, âge de l'enfant, temps d'accueil demandé, motivation…)

- La priorité, pour l'accueil régulier, est donnée aux familles dont le 2 parents sont en activité (professionnelle, formation, recherche active d'emploi…)

- Une **attention particulière** est portée pour les familles rencontrant des difficultés (handicap, naissances multiples, difficultés sociales…).

Vous obtenez une place pour votre enfant :

- Vous serez contactés directement par la directrice de structure demandée, qui fixera avec vous les modalités de l'admission définitive.

- Par la suite, une confirmation écrite vous sera envoyée.

La commission n'a pas pu vous attribuer une place :

- Vous êtes positionnés sur une liste d'attente (cette liste est réactualisée toute l'année : annulations, reports, priorités, ne permettant pas de vous donner avec exactitude votre position), l'obtention d'une place sera liée essentiellement aux départs d'enfants suite à un déménagement sur une autre commune, un congé parental, l'entrée à l'école…

- Un courrier vous est envoyé pour vous en informer, et vous demander si vous souhaitez maintenir votre demande de place pour la commission suivante.

- Vous pouvez prendre contact avec le **Relais Assistantes Maternelles Save & Garonne au 05 61 82 85 55** : celui-ci vous proposera un accompagnement dans la recherche d'un assistante maternelle agréée (listes et disponibilités, coût, démarches, aides de la CAF…)

HISTOIRE

UNE ACTIVITE DISPARUE A THIL : L'ELEVAGE DES VERS A SOIE

La soie est un produit textile fourni par le règne animal. Au point de vue industriel, c'est un fil dont les chenilles forment une coque où elles s'enferment lorsqu'elles doivent se métamorphoser en Chrysalide, avant de devenir papillon.

La plantation des mûriers et l'élevage des vers à soie, ou sériciculture, apparaissent dès la plus haute antiquité dans les annales de la Chine. Cette industrie se transporta en Grèce vers le Xème siècle, puis gagna les pays arabes, et de là, l'Europe.

Dans notre région, ce sont vraisemblablement les contacts avec les Maures d'Espagne qui permirent d'importer cet art de la soie. Sous le règne d'Henri IV parut l'ouvrage d'Olivier de Serres intitulé « Cueillette de la soie ».

Olivier de Serres, cultivateur, seigneur du Pradel

L'auteur s'y exprime ainsi : « Le roi ayant très bien recognu ces choses par le discours qu'il me commanda de lui faire a ce sujet, l'an 1599 print résolution de faire eslever des mûriers blancs par tous les jardins de ses maisons. Pour faire connaître la facilité de cette manufacture, Sa Majesté fit exprès construire une grande maison au bout de son jardin des Tuileries accommodée de toutes choses nécessaires, tant pour la nourriture des vers que pour les premiers ouvrages de la soie ».

Sous l'impulsion royale, la sériciculture se développa donc en France, tout en demeurant souvent une activité d'appoint. A Toulouse, cette industrie fut encouragée par Colbert sous le règne de Louis XIV. Des ouvriers venus de Tours, ville qui pratiquait la soierie, furent installés dans l'île de Tounis; ils produisaient des étoffes qui se vendaient en France, en Italie et jusqu'en Amérique. Au milieu du XVIIIème siècle, il s'en fabriquaient jusqu'à 4 000 pièces par an. Les mûriers étaient fréquemment plantés en bordure des chemins et la récolte des cocons constituaient un complément appréciable de revenus. A Thil, cette activité fut relancée dans le courant du XIXème siècle, sous l'influence des moines trappistes de Ste Marie du Désert, dont l'esprit novateur en matière agricole fut à plusieurs reprises un exemple pour les cultivateurs du pays. Nous pouvons encore trouver dans notre commune quelques alignements de mûriers, aujourd'hui plus que centenaires, qui signalent parfois la présence d'anciens chemins disparus et sont les témoins de cette activité oubliée. Le vieux chemin du « Moulin de Clarac » devenu propriété privée, avait conservé dans un passé tout récent une belle rangée de mûriers vénérables dont la vigueur demeurait étonnante en dépit des tailles multiples et du nombre d'années écoulées.

Photo : Une allée de mûriers sur l'ancien chemin du moulin de Clarac

Par malheur, la tempête de 1999 a eu raison de quelques uns de ces ancêtres; souhaitons une encore longue vie aux survivants, témoins d'un lointain passé.

M. COMBY

TOP

Bilan de santé GRATUIT

Le bilan de santé est un examen médical préventif dont le contenu est adapté à chaque personne en fonction de son âge, de son sexe, des facteurs de risques liés à son environnement social et professionnel, à ses habitudes de vie. C'est aussi un moment d'échanges avec des professionnels de santé, une écoute et si nécessaire un accompagnement dans la démarche d'accès aux soins et à la santé. Le bilan de santé est offert à tous les assurés sociaux et leurs ayants droit (à partir de 8 ans) affiliés à la CPAM de la Haute-Garonne. Si vous appartenez à un autre régime de sécurité sociale, vous devez prendre contact avec votre Caisse d'affiliation. Quelques jours plus tard, l'ensemble des résultats des résultats médicaux vous seront remis sur place ou adressés par courrier. L'anonymat et la confidentialité sont strictement respectés. Les renseignements recueillis sont couverts par le secret médical. Contactez le Centre d'Examens de Santé au 05 61 14 75 75 et passez votre bilan de santé à Toulouse ou à Saint-Gaudens. Le bilan se réalise sur rendez-vous.

LE MOT DES PITCHOUNS

LES MATERNELLES

A l'occasion de la **fête des mères**, les enfants de la classe de **petite section—moyenne section** de **Martine Boyer** se sont demandés à quoi servaient les mamans...

En conclusion, une maman sert à :
- faire des bisous et des câlins
- gronder
- faire des cadeaux
- raconter des histoires
- donner à manger aux enfants
- faire les courses
- travailler
- peindre et bricoler
- aider les papas

« faire la serpillière » et nettoyer
A méditer !

———————

Jeudi 28 mai 2009, par une magnifique journée, les enfants de **moyenne section – grande section** de la classe d'**Estelle Constans** sont allés visiter le Musée de l'abeille du côté de Ramonville.

Sur place, deux apiculteurs les ont pris en charge. Les **activités** ont été diverses :
- **observation d'une ruche** vitrée, reliée vers l'extérieur par un tunnel observation d'une ruche tableau
- **découverte de l'outillage** de l'apiculteur et de différentes ruches
- **découverte des produits** de la ruche **avec dégustation** de pollen et de miel.

Après un **copieux pique-nique** dans l'herbe, une **promenade** à la découverte de différentes espèces de plantes et d'arbres les attendait. Les plus courageux ont fait tout le parcours alors que certains, très vite fatigués ont préféré attendre tranquillement sur un banc à l'ombre d'un grand chêne.

Les enfants sont rentrés fatigués mais ravis de cette journée, avec **en cadeau un petit pot de miel** pour chacun à faire déguster à toute la famille. Ce fut le point de départ d'un travail en classe qui a permis aux enfants de devenir des experts en la matière... Posez-leur des questions et vous jugerez par vous-même…

LES ELEMENTAIRES

Classe d'Elodie et Nadège

Emilie BANDARRA

Le **mardi 19 mai 2009** nous, élèves de **CE2-CM1-CM2** sommes allés à **Sarrant** (dans le Gers) pour voir le **village fortifié**.
Nous avons écrit avec une **plume** et un **calam**, nous avons aussi fait des **enluminures**.
Nous avons joué à certains jeux datant du Moyen-Age (les **grâces**, les **toupies**, le **furet**, le **bilboquet**,…)
Nous avons terminé la journée par un **jeu de piste** organisé dans le village.
Nous avons passé une très bonne journée sous un soleil radieux à quelques pas de chez nous.
Nous vous conseillons d'y aller faire un tour.

Un spectacle africain
Les classes de **CE2-CM1 et CM1-CM2** sont allées à la salle des fêtes pour rencontrer **Lawa** car nous allons faire un spectacle de fin d'année qui aura pour thème l'Afrique.
A la première séance, nous nous sommes présentés à Lawa et lui s'est présenté à nous. Puis, il nous a posé des questions sur l'endroit où on habite. Après, il nous a présenté des **instruments de musique africains** et on en a joué : **djembé, tambour, ballefon, calebasse...**
A la deuxième séance, il nous a raconté l'histoire d'un petit garçon nommé Soundiata Keïta. Ensuite, Lawa nous a fait jouer son histoire. Chacun a un rôle dans l'histoire sauf 6 élèves qui jouent du djembé ou du ballefon. Comme public, il y avait la maîtresse.

———————

Claudie ESPIRAC

Classe CE1

Visite usine Airbus
On a vu des avions décoller. On est rentrés dans l'usine Airbus. Une dame nous a expliqué l'usine Airbus et comment on fabrique les avions dans l'usine.

On a vu un **Beluga** décoller. On a vu un **concorde** qui ne pourrait plus voler. On a vu l'usine. On a vu plein d'avions.

Visite du musée Saut du Tarn
Les maisons n'étaient pas belles. Les enfants travaillaient dans l'usine ou dans les mines. Les mères travaillaient dur et les pères aussi.

Julie MESPLEDE CASSI

CP-CE1

Après avoir travaillé sur différents gestes, actions, postures, nous avons choisi le thème de **l'Afrique** car les autres classes de grands travaillaient là-dessus et en plus, nous, on va faire un concert sur les animaux d'Afrique qui s'appelle « **Hippy, l'hippopo** ».

On s'est entraîné à se déplacer, faire des gestes et des pauses comme des animaux de là-bas. On a regardé chacun passer et on a observé chaque enfant qui proposait ses gestes, ses actions : ramper comme un crocodile, un serpent, sauter comme un singe, marcher doucement et lourdement comme un éléphant, marcher à pas de loup comme un félin, galoper comme une girafe ou une gazelle, grimper comme un singe…

On a gardé 3 actions qui revenaient le plus : ramper, galoper, sauter avec une pause aussi.

On a fabriqué une **phrase chorégraphique** qu'il fallait connaître par cœur et ensuite l'apprendre à un camarade et par deux, ça faisait une grande phrase chorégraphique. Il fallait bien qu'on apprenne à s'attendre et à compter nos gestes.

Ensuite, pour la première scène tout le monde dansait un animal, on a organisé le passage de chaque groupe d'animaux. Le premier, les « rampants », en deuxième les éléphants, en troisième les «sauteurs » , ensuite «les félins », enfin « les galopeuses ».

On a organisé le **tableau du début** pour savoir où on entrait sur scène, quand on entrait (grâce à la musique ou grâce aux entrées et aux sorties des autres enfants); on a appris à aller dans les espaces libres pour occuper la scène, ne pas se rentrer dedans.

Pour le **tableau de la fin**, il fallait savoir où se placer, s'attendre, faire en même temps, se mettre en face de son partenaire.

On avait regardé un DVD de classes qui avaient dansé avant nous pour voir la scène, comment ils bougeaient ensemble dans l'espace, les chorégraphies qu'ils avaient proposées.

DOSSIER : ECOCOLOR

Nous avons eu le plaisir d'inaugurer l'aire de jeux le 20 juin dernier. Vous avez pu depuis apprécier le sol amortissant choisi, dont nous souhaitions vous en dire un peu plus.

Photo : Béatrice JULIAC

Ses avantages :

Longue durée de vie : Selon le type de sol et la qualité du drainage, la durée de vie moyenne du produit est de l'ordre de 6 ans. Son pouvoir amortissant est constant voire amélioré pendant sa durée de vie. En cas d'évacuation le produit peut se servir d'amendement pour enrichir le sol d'espaces verts.

Respect de l'environnement : Sans danger pour l'environnement, qu'il soit naturel ou coloré (attestations d'un laboratoire de contrôle spécialisé en Allemagne).
L'aspect est agréable confère un charme certain à l'aire de jeu.

Pas d'échardes : En serrant très fort le produit dans sa main ou en entrant en contact violemment avec lui, il ne subsiste aucune écharde du fait du mécanisme élaboré de broyage qui enlève toutes les aspérités aux broyats. Par ailleurs, les fibres, au contact de l'air ambiant, conservent une légère humidité rémanente qui maintient une souplesse constante du tapis.

Revêtement peu fluent : Du fait de son processus d'élaboration, les fibres de l'ECOCOLOR s'imbriquent et s'enchevêtrent de telle sorte que se forme un tapis compact et souple qui est stable et non fluent.

Le HIC : Sur la base de mesures effectuées en interne et confirmées par le TÜV, une épaisseur de 20 cm de produit permet de mesurer un HIC de plus de 3 m. Des études faites aux Etats-Unis ont montré que les capacités amortissantes du produit s'amélioraient dans le temps

Accessible rapidement après une pluie :
La perméabilité du matériau permet un accès immédiat après une pluie, il n'y a aucune rétention d'eau surtout si le drainage est favorisé par les caractéristiques intrinsèques du sol.

Facilité d'installation : La mise en place se limite à une répartition uniforme du produit suivi d'un lissage au râteau et du tassage par un rouleau à gazon. La mise en place est indépendante des conditions climatiques.

Coûts réduits des travaux préparatoires : Par rapport aux autres sols, l'ECOCOLOR, du fait de son pouvoir amortissant très élevé, permet la mise en place d'une couche réduite : 36 cm et par conséquent une fosse de 30 cm suffit.
Par ailleurs, en comparaison du gravillon qui nécessite un Bidim, l'ECOCOLOR s'installe à même le fond de fosse.

Coûts réduits du transport :
Une livraison de 22 m3 d'ECOCOLOR en un seul trajet suffit pour réaliser un sol de 60 m². Pour la même superficie en gravillon, il faut 30 m3 de produit (hauteur de la fosse 50 cm) soit 45 T de matériau, équivalent à 3 transports par camion de 15 T. Surface : 10.40 x 5.50 m

FLOP

Les travaux de reconstruction du cours de tennis communal ont commencé et bientôt les aficionados de la petite balle jaune pourront venir échanger des balles sur un terrain tout neuf.

Quant aux travaux de démolition, ils ont pris de l'avance, grâce à certains qui n'hésitent pas à venir la nuit, raccourcissant ainsi leur temps de sommeil et avancent le travail de l'entreprise en cassant la chaise d'arbitre tout en laissant des mégots et des cannettes vides sur le cours.

Par contre pour le mur « practice », il vaut mieux attendre pour le repeindre, la mairie leur fournira la peinture.

J.M. AGOSTINI

ZOOM Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes de Thil vous propose tout au long de l'année diverses manifestations sous le signe de la convivialité.

Voici les traditionnels et incontournables événements, sans compter certains **SPECTACLES** (Soirée « *Claude François* ») ou **autres divertissements** (« *Cinéma plein air* » organisé l'an dernier sous l'égide de la Communauté de Communes Save & Garonne) en supplément.

Participez en février au **LOTO**. De nombreux lots sont mis en jeu (TV, Four Micro Onde, DVX et bien d'autres … !) C'est aussi l'occasion de participer à la « Pesée du Jambon », devinez son poids et c'est gagné ! Le LOTO est organisé à la Salle des Fêtes.

Photo : Béatrice JULIAC

C'est avec la participation des enfants de Thil, encadrés par des membres du CLAE, que Monsieur **CARNAVAL** est fabriqué pour le bonheur des grands et des petits. A la suite du défilé en fanfare, Monsieur CARNAVAL est brûlé à proximité des terrains de foot. Un goûter et un apéritif clôturent cette animation dans la bonne humeur.

Photo : Audrey ISELY

Voici venu le mois de juin avec son **VIDE GRENIER**. Pas moins de 70 à 100 exposants en moyenne. Vous retrouvez également quelques professionnels, primeur, chapelier, vannier, bijoutier … venus exposer à l'occasion. (Buvette et restauration sur place).

Photo : Marc MERCIER

La première **FETE DE LA MUSIQUE** de Thil a eu lieu le samedi 20 juin. Cette animation a été organisée en partenariat avec l'Atelier du Tilleul et l'Amicale Laïque. Percussions, Musique, Clown, Jeux étaient au programme suivi d'un apéritif, repas et soirée concert avec les groupes musicaux Aparça, Roultimbank et Cavalexpress.

Cette année la **FETE LOCALE** battra son plein les **24, 25 et 26 juillet**. Soirée musicale et Bal sur la Place du Château le vendredi et samedi soir à partir de 21h. N'oubliez pas le repas à la salle des fêtes samedi à partir de 19h suivi du feu d'artifice. Messe dominicale et dépôt de Gerbe au Monument au Morts. Les majorettes de Cadours feront leur show dimanche matin puis un apéritif sera offert par la Municipalité. L'après midi, à partir de 15h Bal Musette jusqu'à 19h puis reprise à 21h.

Le Comité des Fêtes, c'est une équipe de bénévoles qui s'organise pour vous offrir ces moments de détente.

Michel LEVIEUX, Président 05 61 85 58 12
J-Luc LEZAT, Vice Président 06 70 42 84 72
Arnaud CHOUANE, Vice Président
Laetitia PINAREL, Secrétaire 06 27 17 42 93
Anne Marie RINALDO, Secrétaire Adjointe
Brigitte GISBERT, Trésorière 06 20 98 51 44
Jean Bernard MARQUES, Trésorier Adjoint

Sans compter certains membres très actifs également …, Micheline ZANATTA, Philippe GISBERT, Sabine SALETTES, Damien et Karine DELLEDALLE.

L'ensemble des bénévoles est à votre disposition pour répondre à vos attentes, n'hésitez donc pas à les contacter par téléphone, par mail ou autre.

Nous faisons aussi appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider ou nous encourager.

Vous avez une idée ! Pourquoi ne pas nous la soumettre ? Toutes les suggestions seront étudiées avec attention.

Nous tenons tout particulièrement à remercier la Municipalité ainsi que le personnel Municipal pour leur implication régulière, sans compter sur l'aide toujours aussi précieuse et sympathique de « Luc » notre épicier.

Plus vous serez nombreux, et plus la fête sera belle !

ASSOCIATIONS

A.L.V.E.E.

Dans le cadre du festival « CARAVANE DE CIRQUES » organisé sous l'égide de LA GRAINERIE (plateforme d'accueil de compagnies de cirque basée à Balma) et du LIDO (école de cirque de Toulouse), une après-midi récréative et festive a eu lieu sur la place du château, au cœur du village le 1er juin dernier. Cet événement était un partenariat entre l'Amicale Laïque (atelier cirque), le comité des Fêtes et la Mairie. La place du village, investie de matériel, a permis de proposer une initiation aux arts du cirque aux petits et aux grands : boules, monocycle, échasses à ressort, jonglage, fil d'équilibre… S'en est suivi deux spectacles, l'un présenté par l'école de cirque du LIDO : « Les Diablotrains », l'autre en fin de journée avec la compagnie « TOI D'ABORD avec Croktapom» proposant un spectacle de jonglage emprunt d'humour et de sensibilité. Cette journée dédiée au cirque, a surtout permis de réunir plusieurs générations dans une ambiance conviviale, festive et de qualité… en attendant la prochaine édition.

Photo : Béatrice JULIAC

AS DE THIL

Le bureau de l'As de THIL vous souhaite de bonnes vacances en attendant la reprise des concours de belote.

Le bureau

CLUB DE L'AGE D'OR

Le club l'Age d'Or de Thil a retrouvé sa présidente après quelques mois d'absence qu'elle a consacrés aux petits boliviens; Elle nous a concocté une sortie à Collonges la Rouge pour le 4 juillet avec un bon repas en perspective, des visites et découvertes en Corrèze après avoir, en Mai, découvert les Landes et ses vaches landaises et pour terminer Nérac et son petit train et sa chocolaterie aux milles saveurs. En Avril notre loto annuel a eu beaucoup de succès. Nous terminerons la saison le 2 juillet et nous reprendrons début septembre avec des projets plein la tête. Bonnes vacances à tous.

Le bureau

LA PETANQUE THILOISE

La pétanque Thiloise a obtenue de bons résultats dans les différents concours suivants :

- A Venerque, le 28 Mars 2009 : 2 triplettes qualifiées au championnat de Haute Garonne (Baudou Patrice - Bergé Nicolas – Lefustec Sébastien, Bergé Michel – Lebon Stéphane – Thomas Brice).
- A Cazères, le 25 Avril 2009 : 1 équipe féminine qualifiée au championnat de Haute Garonne (Ayulo Marie Carmen - Chabaut Corinne).
- A Villemur-sur-tarn, le 10 Mai 2009 : L'équipe de Villemure bat l'équipe de THil sur le score de 16 à 15. Nous tenons à signaler le très bon accueil du club organisateur.
- A Bretx, le 31 Mai 2009 : Championnat tête à tête du secteur de Grenade.
  - ° En féminine : Vice championne Annie Bergé.
  - ° En masculin : Vice champion Nicolas Bergé.

Nota : Venez nombreux les vendredis soirs à partir de 21 heures.

... Bonnes vacances !

INFO

Avec le retour des beaux jours, les tondeuses font leur réapparition.
C'est l'occasion de rappeler à leurs utilisateurs que, pour la tranquillité de leur voisinage, leur usage est soumis à des horaires précis.
Les jours ouvrables :
8h30 – 12h et 14h30 – 19h30
Les samedis : 9h – 12h et 15h – 19h
Les dimanches et jours fériés :
10 – 12h et 16h – 19h

SUDOKU

		4				7		9
2					9			5
	5						4	
			8			5		4
		8	4	7	3	6		
6		2			1			
	2						3	
1			9					7
4		7				1		

MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2						■				
3									■	
4	■	■			■			■		
5									■	
6						■				
7		■				■	■			
8	■						■			
9					■					
10						■				

HORIZONTALEMENT
1 - Lieu dit de Thil
2 - Déjà choisies – Juridiction romaine
3 - Cherchai à avoir mieux
4 - Article – Le centre de l'œil – Sert de liaison
5 – Réputé trompeur
6 - Etat uni – D'aventures peut être ?
7 - L'art de tourner la loi – Canton suisse
8 – font ceinture mais en désordre
9 – Génante si elle est de Damoclès – Polit des trous
10 – filtres – D'Uberville, mais bouleversée

VERTICALEMENT
1 – Jus de poissons – Un étranger – Donne la branche
2 – Poussé dans l'arène – Le cœur de Calder – En Belgique
3 - Effets de bombes
4 – Indispensables à notre époque
5 – Unité pour la photo – On le met avec énergie
6 – Va avec culpa – Début de cacophonie
7 – de vie, sont très variables – Les limites de Lammenais
8 – Il est au sommet – sans en oublier aucune
9 – Note – Chatoyant
10 – D'études, il était recherché autrefois

Imprimé sur du papier recyclé, par l'imprimerie 34.

RESULTATS HORIZONTALEMENT : 1 Montastruc 2 Elues – rote - 3 Réclamai - 4 Le – Ei – Et - 5 Eléphant – 6 Idaho – Soif – 7 Iol – Uri – 8 Srnac – tic – 9 Epée – Alesa - 10 Sasse – Sset
VERTICALEMENT : 1 Mer – Ein – Es – 2 Olé – Ld – Spa – 3 Nucléaires – 4 Téléphones – 5 Asa – Hola – E – 6 Méa – Ca – 7 Trains – 8 roi – toutes – 9 Ut – Irise – 10 Certificat